

TITRE PRO Agent de Maintenance des Bâtiments (AMB) – F/H

Mis à jour le 17 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Comprendre des consignes
Être capable d'effectuer un
compte-rendu (à l'oral et à l'écrit)
Manipuler les outils numériques
Maîtriser les 4 opérations
mathématiques

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Demandeurs d'emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

1076 heures

Durée en entreprise

175 heures

Validation

- Titre Professionnel Agent
de Maintenance des
Bâtiments
Diplôme d'Etat de niveau 3

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Jury de professionnels pour le
passage de la certification (dossier
de synthèse de pratique
professionnelle, mise en situation
réelle sur un plateau technique,
entretien avec le jury)

Vous souhaitez développer vos compétences ? Changer de métier ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du TITRE PRO Agent de Maintenance des Bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Son périmètre d'activités varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Ses principales missions sont :

- Assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, des installations électriques, thermiques et sanitaires dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre
- Etablir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté
- Réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences ou faire intervenir une entreprise spécialisée
- Effectuer la maintenance améliorative courante dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce ou d'un local

Le titulaire du TITRE PRO Agent de Maintenance des Bâtiments évolue dans les collectivités territoriales, les services techniques des communes, des centres de loisirs, de vacances, campings, hôtellerie de plein air ainsi que dans des sociétés de service d'aide à domicile.

Contenu

- Contenu**
Module 1 : accueil des stagiaires – 31h
Présentation des intervenants et des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel
Contractualisation avec le stagiaire : à partir de l'entretien individuel qui reprend les éléments du projet du stagiaire (validés par son conseiller) et les résultats du positionnement, la proposition de formation est contractualisée (contrat pédagogique)
Prévention, santé et sécurité au travail : formations SST et PRAP
Module 2 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment (CCP 1, bloc de compétences RNCP35510BC01) – 280h
Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
Module 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment (CCP 2, bloc de compétences RNCP35510BC02) – 165h
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment (et formation à l'habilitation électrique)
Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des

TITRE PRO Agent de Maintenance des Bâtiments (AMB) – F/H

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : 35510
- Formacode : 22486
- Code NSF : 230r
- Code ROME : I1203

équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Module 4 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment (CCP 3, bloc de compétences RNCP35510BC03) – 165h

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements sanitaires et thermiques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements sanitaires et thermiques d'un bâtiment

Module complémentaire : 221h

Une sensibilisation au développement durable : matériaux combinant performance et faible impact environnemental, optimisation de la matière d'œuvre pour limiter les déchets, tri sélectif et traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement ou leur recyclage...

L'adaptation du parcours de formation aux besoins des apprenants (200 h) : mise en œuvre des modules d'accompagnement, conformément au cahier des charges avec remise à niveau, appui pédagogique ou soutien personnalisé, travail sur les soft skills, la confiance en soi, la valorisation de ses compétences

Un appui à la recherche d'emploi (21 h) : déploiement d'outils nécessaires à la recherche d'emploi (lieux ressources, supports d'offres d'emploi, L'orfolio Grand Est, le CV, les entretiens, les techniques de relance...)

Une familiarisation à l'outil informatique

Un lien étroit avec le monde de l'entreprise

- **Période en entreprise : 175h**

La formation prévoit deux périodes en entreprise qui seront systématiquement réinvesties et questionnées, en centre de formation, sur les aspects métiers mais aussi sur les aspects «intégration et accompagnement en entreprise» (organisation interne, codes de l'entreprise explicites ou implicites, difficultés rencontrées...).

Modalités pédagogiques

- Alternance
- Mise en situation sur plateaux techniques professionnels

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale et formateurs spécialisés

Les plus

Taux de réussite : 80%

Taux de satisfaction : 95%

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

TITRE PRO Agent de Maintenance des Bâtiments (AMB) – F/H

Test de positionnement,
Information collective organisée le 14 mars 2023, à 9h00, au lycée Jules
VERNE de Saverne,
Inscription par votre conseiller Pôle Emploi / Mission Locale / Cap Emploi...

Financements possibles

Financement Pôle emploi

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Agent de maintenance des bâtiments
- Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments
- Agent de maîtrise territorial

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certification de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA NORD ALSACE (GNA)
- 123, route de Strasbourg
67504 HAGUENAU
- gna@greta-nord-alsace.com
- 03 88 06 16 66
- www.greta-alsace.fr